

Des obstacles pour accéder à l'alimentation en milieu rural

Mathilde Ferrand,
docteure en géographie,
Laboratoire d'études rurales (LER),
université Lyon 2.

L'ESSENTIEL

► L'idée selon laquelle les populations du monde rural peuvent bénéficier d'une alimentation de qualité à moindre coût est assez répandue du fait des solidarités locales, de la proximité avec les espaces agricoles ou de la possibilité de cultiver une parcelle. Cependant, dans ces territoires, les ménages en situation de pauvreté, limités dans leur mobilité, subissent des prix plus élevés dans les commerces de proximité ou doivent arbitrer entre le coût des trajets et celui des courses. Face à ces difficultés, l'aide alimentaire, pourtant vitale, reste sous-utilisée.

Qualifiée de « masquée », la pauvreté dans les espaces ruraux est moins visible et moins observée [1]. Parmi les domaines de l'existence qu'elle affecte, l'accès à l'alimentation occupe une place particulière et fait l'objet de présupposés spécifiques. Les privations en la matière sont à l'origine de situations de précarité alimentaire, notion définie en 2022 par Dominique Paturel [2], chercheuse en sciences de gestion, comme « une conjonction entre la pauvreté économique et une série d'empêchements socio-culturels et politiques dans l'accès à une alimentation durable ». Des enquêtes de terrain menées dans le cadre d'une thèse Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre³) permettent d'éclairer les représentations sociales relatives à l'accès à l'alimentation dans les espaces ruraux et d'en préciser les enjeux spécifiques. Elles ont été menées dans trois communautés de communes de la Drôme et à Saint-Flour Communauté dans le Cantal. Une méthodologie qualitative a été adoptée dans les territoires d'enquête. Aussi, 116 entretiens semi-directifs ont été menés avec des acteurs du développement social, de

l'action sociale, de l'alimentation et du monde agricole [3 ; 4].

Des représentations collectives contribuent à invisibiliser les problèmes sociaux dans les espaces ruraux, et notamment les situations de précarité alimentaire. L'idée selon laquelle les habitants seraient protégés par les solidarités locales est vive. Dans les territoires étudiés, si des acteurs locaux soulignent la ressource que celles-ci constituent face à certaines difficultés, ils remarquent également que tous les habitants n'en bénéficient pas. Les personnes récemment installées par exemple peuvent rarement compter sur une entraide locale souvent illustrée par le don alimentaire entre voisins. À ce propos, de nombreux acteurs du monde social soulignent que les personnes qu'ils accompagnent se tournent vers eux lorsqu'elles ne disposent d'aucun autre recours ou réseau de solidarités sur lequel s'appuyer.

Quelques idées reçues

Parmi les difficultés que peuvent rencontrer les habitants des espaces ruraux, celles liées à l'accès alimentaire sont d'autant moins connues qu'elles sont contre-intuitives. La proximité avec le monde agricole, l'auto-consommation² et « la débrouille » garantiraient aux habitants des ruralités d'avoir une alimentation de qualité en dépit des difficultés économiques qu'ils peuvent rencontrer. Les observations de nombreux acteurs sociaux viennent contredire ce présupposé. Ces derniers remarquent par exemple que les personnes qu'ils accompagnent ont rarement un jardin et ils soulignent que cultiver une parcelle ne constitue pas toujours une protection contre la précarité alimentaire. Produire sa propre nourriture nécessite de disposer de compétences, de temps et de pouvoir composer avec l'incertitude, ce qui est souvent incompatible avec les situations

d'urgence vécues par les personnes qui sont en situation de pauvreté. Ainsi, le jardin serait dans de rares cas une ressource, lorsque les personnes disposent d'un bout de terre à cultiver et que les conditions leur permettant de récolter les fruits de leurs efforts sont réunies. Il en est de même pour la cueillette sauvage, pratiquée par certains des enquêtés. Si elle peut être un soutien, elle nécessite de solides connaissances naturalistes et une connaissance fine du territoire. Enfin, dans l'imaginaire collectif, les agriculteurs sont une catégorie professionnelle protégée de la précarité alimentaire. Pourtant, il s'avère que certains d'entre eux fréquentent aussi les distributions d'aide alimentaire [5].

Des inégalités socio-spatiales d'accès aux lieux d'achats

Les enquêtes de terrain ont par ailleurs mis en évidence le rôle des promotions commerciales réalisées par les grandes et les moyennes surfaces dans les choix d'approvisionnement des ménages en situation de pauvreté. Or, ces lieux d'achats se trouvent principalement dans les petites villes, éloignées des communes de résidence d'une partie de la population. Dans des territoires peu denses, particulièrement dépendants de l'automobile, la question de l'accès physique aux lieux d'achats alimentaires est prégnante. Les populations en situation de pauvreté doivent souvent composer avec une capacité de mobilité réduite. De faibles ressources économiques affectent en effet la « capacité de mobilité quotidienne » qui dépend à la fois de la proximité des services, de la possibilité d'y accéder par des moyens de transport et de l'accessibilité à ces moyens [6]. Dans les territoires ruraux, cette capacité est étroitement liée à l'usage de l'automobile, en raison de la faible densité des services et de la rareté des transports

Caractéristiques socio-démographiques des terrains d'enquête

	Royans-Vercors	Baronniers en Drôme Provençale	Porte de Drôme Ardèche	Saint-Flour Communauté
Nombre d'habitants	9 616	20 852	47 811	23 388
Densité de population (au km ²)	20,2	19,3	113,6	17,1
Taux de pauvreté	12,4 %	20,9 %	14,2 %	14,6 %
Taux de chômage 15-64 ans	9,3 %	11,5 %	12,5 %	6,5 %
Part des familles monoparentales	9,2 %	7,7 %	9,3 %	7,1 %

Source : Insee, 2025.

en commun. Or, les populations en situation de pauvreté ont moins les moyens de se déplacer en autonomie.

La limitation des possibilités de déplacements se répercute sur l'accès à l'alimentation. Les ménages qui ne disposent pas de véhicule personnel doivent s'approvisionner dans des commerces de proximité, où les prix sont souvent plus élevés en raison des volumes disponibles et des coûts logistiques. Si ces épiceries permettent à des habitants n'ayant pas de voiture de s'approvisionner de manière autonome, elles ne sont pas les plus accessibles financièrement. Quant aux ménages motorisés, ils doivent souvent réaliser un arbitrage entre le prix des trajets et celui des denrées alimentaires. S'approvisionner nécessite alors de réaliser un calcul qui prenne en compte le coût des déplacements et les prix pratiqués dans les commerces.

Un recours aux dispositifs d'aide alimentaire empêché

Conscients des difficultés que rencontrent des habitants pour se nourrir, des acteurs publics et associatifs se

mobilisent pour lutter contre la précarité alimentaire. Parmi eux, les associations des solidarités alimentaires portent des dispositifs pluriels : distributions de colis alimentaires, paniers solidaires, groupements d'achats, épiceries sociales. Elles apportent des réponses variées à différentes formes de précarité alimentaire.

Des initiatives locales visent aussi à faciliter l'accès physique à l'aide alimentaire, dans des territoires où l'accès à un point de distribution peut nécessiter une heure de route. Des structures mettent en place des dispositifs itinérants, quand dans d'autres territoires des partenariats entre associations permettent de s'appuyer sur des solutions mobiles existantes, comme des transports partagés. Sans voiture, l'aide devient presque inaccessible. Néanmoins, en raison de la forte visibilité sociale, ce ne sont pas toujours les lieux de distribution les plus proches de leur domicile qui sont privilégiés par les habitants. Des personnes ne souhaitent pas se rendre à l'aide alimentaire, en dépit des difficultés

rencontrées pour se nourrir, car elles craignent d'être reconnues dans des territoires où les gens se connaissent, au moins de vue. Des professionnels de l'action sociale, des bénévoles de l'aide alimentaire, des élus sont ainsi interpellés par le faible recours des habitants aux dispositifs d'aide locaux.

Une certaine idéalisation de la vie à la campagne a contribué à masquer la présence de problèmes sociaux dans les ruralités [7] et notamment les difficultés d'accès à l'alimentation. Pourtant, loin de ces présupposés, l'accessibilité alimentaire dans les espaces ruraux présente des enjeux spécifiques qui tiennent notamment aux caractéristiques de la pauvreté dans les territoires de faible densité : forte interconnaissance, difficulté de mobilité, éloignement des services. Il en résulte une tension entre proximité et accessibilité qui se manifeste autant dans l'accès aux lieux d'achats alimentaires que dans l'accès aux dispositifs de solidarité alimentaire. ■

1. La thèse Cifre a été portée par Sol et Civilisation, association qui accompagne les transitions agricoles et rurales et Cap rural, centre de ressources pour le développement local, financée par le Département de la Drôme, la Fondation RTE et Saint-Flour Communauté.

2. Fait de consommer sa propre production.



Cet article est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Bonerandi-Richard E. Démasquer la pauvreté rurale : une approche à partir du département de l'Ain. In E. Boulineau (Ed.). La Pauvreté en Europe : une approche géographique. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014 : p. 123-134.
- [2] Paturel D. Insécurité ou précarité : épithètes de la faim. *Revue Projet*, 2022, vol. 388, n° 3 : p. 20-23. En ligne : <https://shs.cairn.info/revue-projet-2022-3-page-20?lang=fr>
- [3] Ferrand M. L'Accessibilité alimentaire au prisme d'une approche géographique de la pauvreté : pra-

- tiques habitantes, engagements associatifs et interventions publiques dans les espaces ruraux en Auvergne-Rhône-Alpes. [Thèse de doctorat en géographie], université de Lyon, 2025. En ligne : <https://theses.hal.science/tel-05322454v1>
- [4] Ferrand M. L'accès à l'alimentation des ruraux en situation de pauvreté. *Revue Pour*, 2020, vol. 239 : p. 55-67. En ligne : <https://shs.cairn.info/revue-pour-2021-1-page-55?lang=fr&tab=cites-par>
- [5] Paturel D., Marajo-Petitton É., Chiffolleau Y. La précarité alimentaire des agriculteurs. *Pour. La revue*

- du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2015, vol. 1 : p. 77-81. En ligne : <https://shs.cairn.info/revue-pour-2015-1-page-77?lang=fr&ref=doi>
- [6] Jouffe Y. La mobilité des pauvres : contraintes et tactiques. *Informations sociales*, 2014, vol. 182, n° 2 : p. 90-99. En ligne : <https://doi.org/10.3917/ins0.182.0090>
- [7] Pagès A. Exclusions et vulnérabilités, solidarités et dépendances. *Informations sociales*, 2011, vol. 164, n° 2 : p. 87-96. En ligne : <https://shs.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-2-page-87>